



Numéro de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU RUCHER DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

CANADA

Province de Québec
Centre de services scolaire
Des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Conseil d'établissement

Pavillons Sainte-Croix, Laval,
Christ-Roi, Pie XII, Sacré-Coeur
Saint-Boniface, Dominique-Savio,
Académie Sacré-Coeur

Assemblée ordinaire du conseil d'établissement du Rucher de la Vallée-de-la-Gatineau du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 18 Mars 2024 à 18 h 35 à l'Académie Sacré-Coeur au 248 rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec).

Sont présents à cette assemblée :

MMES Julie Carle
Alicia Godin
Dominique Hewitt
Carolane Paquette
Emy Langevin Céré
Melissa Gaudreau
Valerie Bouffard

MS. Sebastien McNeil
Guillaume Bernier

Est absente : Mme Josée Séguin.

Sont également présentes : Mme Valérie Carle, directrice, Mme Marianne Tremblay, Mme Annick Lafontaine, Gabrielle Pâquet, directrices adjointes et Mme Annie Lacroix, secrétaire.

1 Ouverture de la réunion à 18h35

2 Parole au public

Aucun commentaire du public.

A. PARTIE DES RECOMMANDATIONS

A.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 DÉCEMBRE 2024

RÉSOLUTION : # CE-23-24-12

Un point est ajouté à l'ordre du jour : B7. Information souper spaghetti.
Levée de l'assemblée devient le point B.8

Il est proposé par Julie Carle et appuyé par Sébastien Mcneil que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU RUCHER VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

A.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 SEPTEMBRE 2023

RÉSOLUTION : # CE-23-24-13

Il est proposé par Dominique Hewitt et appuyé par Emy Langevin Céré que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A.3 Représentante des professionnelles au CÉ

Mme Valérie Carle fait la présentation de Emy Langevin Céré comme nouvelle représentante des professionnelles. Emy remplace Gabrielle Pâquet qui est maintenant directrice adjointe.

A.4 DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

Mme Valérie Carle explique qu'il est pertinent de choisir la date de l'assemblée générale maintenant puisque l'impression des agendas se fera bientôt. Mme Carle propose 2 dates : le mardi 17 septembre 2024 ou le mardi 24 septembre 2024. À la suite d'un vote, la date choisie est, 17 septembre 2024.

Il est proposé par Alicia Godin et appuyé par Guillaume Bernier que la date de l'assemblée générale 2024 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A.5 BUDGET DU CONSEIL ÉTABLISSEMENT

Mme Valérie Bouffard prend la parole et demande si la formule repas, avant la rencontre, convient toujours à tous. Les membres confirment ce choix. Mme Carle mentionne aussi qu'il reste environ 2500.00\$ dans le budget. Mme Bouffard joint des infos du point B6, elle présente l'offre de participation au rassemblement organisé par la fédération du comité de parents, qui aura lieu à Saguenay. Plusieurs activités seront offertes puisqu'il s'agit du 50^e anniversaire de la fédération. Dans l'éventualité où les membres ne s'inscrivent pas, Mme Bouffard propose l'achat d'une table pour compléter la salle conférence pour nos rencontres. Suivi prochaine rencontre.

A.6 PROGRAMME DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES ET PARTICULIERS

Mme Carle présente le document des services complémentaires mis en place en 2023-2024. En suivi à une consultation réalisée auprès des enseignants, elle transmet et explique certaines suggestions reçues pour la prochaine année. Elle invite les membres à commenter ou à donner leur opinion. Aucun commentaire n'est ajouté.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU RUCHER VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**



Numero de resolution
ou annotation

A.7 NORMES ET MODALITÉS

Mme Valérie Carle présente et explique ce que contient le document normes et modalités. Elle présente aussi les modifications suggérées en suivi à la consultation des enseignants. Elle mentionne que ce document doit être en cohérence avec le régime pédagogique et l'instruction annuelle, cependant ceux-ci sont transmis pendant l'été et souvent à l'automne. Donc certaines modifications pourraient être apportées au document des normes et modalités à la suite de la réception de ces encadrements. Il est toutefois recommandé de procéder avec l'approbation du document tel que présenté à cette rencontre et s'il y a des modifications se sera ces changements qui seront à approuver.

Il est proposé par Mélissa Gaudreau et appuyé par Sébastien Mcneil que le document sur les normes et modalités soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A.8 Code de vie

Mme Valérie Carle présente le code de vie. Une correction à faire dans la colonne, interdits et une correction dans la colonne sanctions disciplinaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A.9 GRILLE MATIÈRES

Mme Valérie Carle explique la grille matière. Des modifications devront être faites dans la grille matières, en suivi à des questionnements reçus lors de la consultation des enseignants. Donc, elle sera approuvée ultérieurement.

A.10 CONSULTATION SUR LES BESOINS DE L'ÉTABLISSEMENT EN BIENS ET SERVICES

Mme Carle prend la parole et explique que l'espace est toujours un enjeu au rucher. Plusieurs options ont été discuté afin d'essayer de libérer des locaux, Mme Carle en donne des exemples (ex. déplacer une classe d'adaptation, déplacer le service de garde). Cependant, ce point est encore en réflexion. Elle informe aussi que des travaux majeurs sont à venir à l'Académie (début : avril 2024). Toutes les fenêtres seront changées.

A.11 CADRE DE RÉFÉRENCE SUR LES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS

Mme Carle rappelle aux membres la décision prise l'an dernier au niveau des prix plafonds pour les frais chargés aux parents (feuilles et cahiers). Le taux établi pour le 1^{er} cycle était de 65.00\$ et pour le 2^e et 3^e cycle 75.00\$. Elle rappelle l'importance d'être équitable et d'avoir des frais similaires pour des services similaires.

M. Mcneil propose un nouveau montant 70.00\$ pour le 1^{er} cycle et 80.00\$ pour le 2 et 3^e cycle, afin de tenir compte de l'inflation.

À la suite de cette proposition, un vote a été effectué et il a été déterminé que les frais maximaux exigés aux parents resteront les mêmes: à 65\$ pour le 1^{er} cycle et 75.00\$ pour le 2^e et 3^e cycle.

A.12 PROJET ÉDUCATIF

Mme Valérie Carle, présente et explique le nouveau projet éducatif et remercie Mme Carolanne Paquette d'avoir participé à l'élaboration de ce projet en participant aux rencontres du comité de pilotage. Mme Tremblay fait la présentation du napperon et explique les objectifs.

Il est proposé par Carolanne Paquette et appuyé par Mélissa Gaudreau que le document sur le projet éducatif soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU RUCHER VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**



Numéro de résolution
ou annotation

A.13 LEVÉES DE FONDS

13.1 Adoption des levées de fonds et campagne de financement.

Les levées de fond ont été approuvées, cependant trois demandes soulèvent des questionnements. Un retour avec les personnes concernées sera fait.

13.2 Politique des saines habitudes de vie et politique-cadre pour un virage santé à l'école.

Afin de justifier le refus des campagnes de financement impliquant la vente d'aliments sucrés (ex. chocolat) Mme Bouffard explique la politique des saines habitudes de vie du centre de services scolaire. Mme Carle fait aussi référence à la politique-cadre *Pour un virage santé à l'école*. Mme Carle propose que les approbations par courriel se fassent à des dates fixes, entre les rencontres, déterminées à l'avance. La proposition est acceptée, mais pour l'an prochain. Aussi, Mme Bouffard demande aux membres de bien prendre connaissance des demandes qui sont envoyées par courriel afin de limiter les erreurs.

B. PARTIE DE L'INFORMATION

B.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Mme Bouffard mentionne qu'elle n'a aucun rapport à transmettre.

B.2 RAPPORT DE LA DIRECTION

Mme Carle prend la parole et mentionne que le plan de rattrapage se met graduellement en place. Environ 110 élèves devraient bénéficier de cet aide. Mme Carle informe les membres qu'une demande des enseignants a été transmise en ce qui concerne le plan de lutte. Mme Gabrielle Pâquet prend la parole et explique que les enseignants voudraient que le plan fasse référence aussi à la violence faite aux membres du personnel. Or, le gabarit reçu du ministère ne suggère rien en ce sens. Il faut comprendre qu'en établissant des moyens pour diminuer la violence auprès des élèves, la violence auprès du personnel diminuera.

B.3 RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Alicia Godin, prend la parole et mentionne que beaucoup de sujets ont été discuté. Entre autres, la semaine d'étude ajouté en novembre au calendrier de l'an prochain. Elle informe aussi d'un souhait de remettre en place le programme passe-partout, ayant pour but de bien préparer les petits à la maternelle. Elle soulève une phrase clé : *donner le gout à l'école en famille*. Le comité consultatif EHDAA est à la recherche de parents afin de s'impliquer. Des articles promotionnels seront distribués via le courrier interne.

Un vote est fait pour prolonger la rencontre de 15 minutes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

B.4 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE, PAVILLONS DU RUCHER

Mme Marianne Tremblay prend la parole et mentionne que tout va bien.



Numero de resolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU RUCHER VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

B.5 BONS COUPS DE NOS MILIEUX SCOLAIRES

Mme Valerie Carle présente l'infolettre des leaders pédago numériques. L'idée de diffuser cette infolettre aux parents a été transmise.
Les élèves de 4, 5 et 6^e année de l'école de Grand-Remous ont reçu la formation *Nager pour survivre* à la piscine de Mont-Laurier.
Sept projets Osentreprendre ont été déposés par les membres du personnel. Il aura un gala aux galeries de Maniwaki le 4 avril 2024.
Volet sportif à l'Académie : location de l'appareil LuGym. Recommandé à tous, les élèves et les membres du personnel ont adorés.

B.6 CORRESPONDANCE

Mme Bouffard rappelle que ce point a été discuté au point A.5

B.7 SOUPER SPAGHETTI

M. McNeil informe qu'il aura un souper spaghetti au resto le Notre-Dame lundi le 25 mars 2024, pour la chorale.

B.8 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION : #CE-23-24-14

Il est proposé par Dominique Hewitt et appuyé par Sébastien McNeil et résolu à l'unanimité de clore l'assemblée à 20h36.

Levée de l'assemblée à 20h36.

Date de la prochaine rencontre : 6 mai 2024

Valérie Bouffard
Présidente 2023-2024

Annie Lacroix
Secrétaire 2023-2024

